

Image not found or type unknown



## Vente frauduleuse d'une voiture d'une personne décédée

Par **fredimat**, le **23/09/2019** à **17:13**

Bonjour, mon Père est décédé le 28 juillet 2019. Il possédait une voiture de marque MERCEDES C 200 coupé sport d'une valeur d'environ 6000 à 8000€. Nous sommes 4 héritiers, tous frères et soeurs. Un de mes frères menace de vendre la voiture et de garder intégralement l'argent pour lui, de ne pas le partager de façon équitable entre nous 4. Comment puis-je empêcher cela ? Le notaire en charge de gérer la succession nous dit qu'il n'est pas en charge de veiller à cette vente. Merci pour vos informations et conseils.  
Cordialement